

Nom :		ATELIER	Cours
Prénom :		L'HABILITATION ELECTRIQUE	Doc : 1 / 2
Classe : Date :			

Art_Promotelec_risque-Electrique.odt

Article publié sur le site de Promotelec Janvier 2007
http://lalettre.promotelec.com/Go/index.cfm?WL=24&WS=9495_2265002&WA=53

La face cachée des risques électriques

Sous-estimés par manque d'outils statistiques et de données disponibles, les accidents d'origine électrique demeurent assez méconnus quant à leur origine. Forte de ce constat, Promotelec publie les résultats d'une vaste étude très concrète et lance un outil de sensibilisation à destination des particuliers.

Une étude approfondie pour cerner les risques

À partir de 5 000 rapports issus des [diagnostics Confiance Sécurité](#) parmi les plus récents, Promotelec a réalisé une étude approfondie destinée à mieux cerner l'origine réelle des risques d'origine électrique. «Ce qui est particulièrement intéressant dans l'étude que nous avons menée, c'est qu'elle est la première à aller aussi loin dans l'analyse de la face cachée des risques électriques», souligne Olivier Jourdan, responsable du service Expertise et Développement de Promotelec. Équitablement réparti, l'échantillon étudié est représentatif du parc électrique national à risque. Chacun des diagnostics étudiés passe au crible 53 points de contrôle, résumés en 21 points clés, avec une référence systématique aux cinq exigences fondamentales formulées par le Conseil national de la consommation (voir encadré). L'ensemble de l'installation électrique est donc évalué de façon précise.

Type de logement	Rénovation de l'installation	Âge du bâtiment
Maison individuelle : 47,2 %	Installation d'origine : 35,7 %	antérieur à 1972 : 68,6 %
Appartement : 49,6 %	Installation rénovée en tout ou partie : 49,7 %	entre 1972 et 1991 : 26,4 %
		postérieur à 1991 : 4,9 %

■ Les résultats, au global

Au global, l'étude fait apparaître que 99 % des logements analysés présentent au moins une anomalie.

■ Les anomalies rencontrées concernent :

- à 88,6 % les locaux contenant une baignoire ou une douche,
- à 79,6 % le réseau de terre,
- à 74,9 % le tableau électrique,
- à 74,2 % les matériels proscrits
- à 25,5 % la protection différentielle
- à 18,7 % l'appareil général de commande et de protection (AGCP).

■ Les résultats, par types d'anomalies

→ Anomalies dans les locaux contenant une baignoire ou une douche

- Absence de liaison équipotentielle supplémentaire (LES) : 70,7 %
- Non-respect des volumes réglementés : 54,4 %

→ Anomalies concernant le réseau de terre

Nom :		ATELIER	Cours
Prénom :		L'HABILITATION ELECTRIQUE	Doc : 2 / 2
Classe : Date :			

- Absence ou non-continuité électrique d'éléments constituant le réseau de terre : 76,9 %
- Prise de terre de résistance incorrecte ou douteuse : 33,3 %
- Canalisation d'eau ou de gaz utilisée comme conducteur de protection : 12 %

→ **Anomalies concernant le tableau électrique**

- Calibre des dispositifs de protection inadaptés à la section des conducteurs : 52,5 %
- Tableau de répartition en mauvais état et/ou inaccessible : 43,7 %
- Absence de circuits spécialisés et repérés : 42,1 %
- Non-protection par un fusible ou un disjoncteur : 25,4 %
- Utilisation incorrecte du circuit 32 A : 9,8 %

→ **Anomalies concernant la protection différentielle**

- Appareillage : 51,2 %
- Prises de courant : 38,6 %
- Conducteurs et câbles : 34,4 %
- Conduits et goulottes : 21,1 %

→ **Anomalies du type "matériels proscrits"**

- Pas d'autre différentiel que le disjoncteur de branchement* : 56,5 %
- Mesure d'isolement incorrecte : 13,5 %
- Fonctionnement incorrect des dispositifs différentiels : 13,2 %
- AGCP non différentiel et dispositions associées insuffisantes : 1,9 %

** Ce n'est en théorie pas une anomalie. Cependant, la mise en oeuvre de dispositifs différentiels 30 mA est vivement recommandée.*

→ **Anomalies concernant l'AGCP**

- Inaccessibilité : 12,8 %
- Anomalie de localisation : 10,9 %
- Absence : 2,1 %

■ **Quels enseignements ?**

Pointant du doigt les anomalies les plus fréquentes, les résultats de cette étude soulignent l'ampleur des risques contre lesquels il est urgent de lutter. En effet, sur l'ensemble des occupants ayant sollicité Promotelec pour un diagnostic Confiance Sécurité, le doute concernant la sécurité de leur installation s'est avéré fondé dans 99 % des cas. Autant dire que le nombre d'actions à envisager est considérable et que les efforts à déployer en faveur de la sécurité électrique sont à démultiplier !